Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-212200414-20260701-202607001-DE

MAIRIE DE COATASCORN
TI KÊR KOADASKORN
22140

DELIBERATION 2026-07-001

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 1er juillet 2026

Date de convocation : le 25 juin 2026

Membres : en exercice : 11 Présents : 10 Votants : 10

*L'an **deux mil-vingt-six**, le mercredi premier juillet à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués se sont assemblés au lieu ordinaire de leur séance sous la présidence de Monsieur LE CREURER Éric, Maire,*

Présents : M. LE CREURER Éric, M. FRAVAL Philippe, Mme Sophie PERROT, Mme HENRY Isabelle, M. LE GRAVET Sébastien, Mme MUFRAGGI Francine, Mme LE GUERN Anne-Marie, Mme MOREL Anaïs, Mr FOMEL Joffray, Mr GAUTHIER Sébastien.
Absents non excusés :
Absents excusés : Yann DEON
Pouvoir :
Secrétaire de séance : Sophie PERROT

OBJET : Clôture du budget M22 Habitats Regroupés adopté par délibération 2025-09-004 du 19 septembre 2025

Vu le code de l'action sociale et des familles ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 ;
Vu la délibération 2025-09-004 portant adoption du budget Habitats Regroupés à compter du 1er janvier 2026 ;
Considérant que le budget précité n'a fait l'objet d'aucune exécution comptable ;
Considérant qu'aucune recette ni dépense n'a été enregistré sur ce budget depuis son adoption ;
Considérant qu'il n'y a pas lieu de maintenir ce budget annexe ;

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De constater l'absence totale d'exécution budgétaire du budget M22 Habitats Regroupés adopté par délibération 2025-09-004 en date du 19 septembre 2025
- De prononcer la clôture du budget M22 à compter du 1er juillet 2026
- De constater que cette clôture n'entraine aucun transfert d'actif, de passif, de résultat ou de trésorerie, aucune opération comptable n'ayant été enregistrée sur ce budget
- D'autoriser Monsieur Le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération

---

Fait et délibéré, A Coatascorn, le 1er juillet 2026 Le secrétaire de Séance,
Pour copie conforme, Le Maire

5, rue de la Mairie 22140 COATASCORN - 5, straed an Ti-kêr 22140 KOADASKORN
☎ 02 96 47 00 55 - Fax : 02 96 47 08 99 - Mail : mairie.coatascorn@wanadoo.fr